

Hakim Belouz, délégué syndical central FO chez Total, évoque fièrement le parcours un peu particulier que lui et ses camarades ont suivi. **P. 8**



GRÈCE : UN « ALLÈGEMENT » DOULOUREUX DE LA DETTE

P. 4

TPE 2016 : JEAN-CLAUDE MAILLY À LA RENCONTRE DE SALARIÉS SUR LE TERRAIN

P. 5

FO HEBDO N° 3203

Du 1^{er} au 7 juin 2016

Plus d'infos sur www.force-ouvriere.fr

Loi Travail : la force tranquille de la mobilisation

ÉVÈNEMENT P. 2-3

PERSPECTIVES

Votations et grèves sur les lieux de travail pour préparer et réussir la manifestation nationale du 14 juin.

NÉGOCIATION

Jusqu'au sein du gouvernement, des voix divergentes se font entendre quant aux évolutions à apporter.

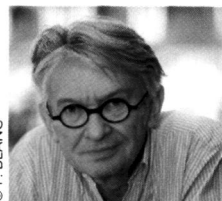
GRÈVES

La semaine s'annonce très active chez les cheminots, les routiers, les salariés du secteur pétrolier, les électriciens et les gaziers.



© F. BLANC

La mobilisation va crescendo, comme à Paris le 29 mai, où ils étaient 100 000 pour dire « non » à la loi Travail.



© F. BLANC

L'entêtement gouvernemental, pourquoi?

Éditorial

par Jean-Claude Mailly

Le projet de loi Travail est contesté par plusieurs organisations syndicales de salariés et de jeunesse sur le fond,

parce qu'il contient des dispositions dangereuses pour la situation et l'avenir des salariés. Il est critiqué par le Medef

parce qu'il ne va pas encore assez loin (M. Gattaz a été mal habitué par le gouvernement...). Sur l'inversion de la hiérarchie des normes, les représentants des TPE-PME (UPA, CGPME) eux-mêmes ne sont pas d'accord et réclament le maintien des branches. Même certains syndicats qui ne sont pas dans l'action (par

exemple la CGC ou l'Unsa) contestent des parties du texte, voire demandent certains retraits. Par ailleurs, ce projet n'a pas trouvé de majorité au Parlement, contesté y compris par nombre de députés de la majorité. D'où le passage en force par le 49-3. Enfin, à travers les sondages, **Suite page 3**

Loi Travail : créer les conditions pour réussir la manifestation du 14 juin

Alors que la mobilisation contre la loi Travail prend de l'ampleur, les appels au dialogue se multiplient au sein de la majorité. Les appels à la grève également, chez les cheminots, électriciens et gaziers, routiers et salariés des raffineries.

Le ton monte : après les grèves et les blocages chez les routiers, chez les cheminots et dans les raffineries, les centrales nucléaires sont entrées dans la danse. Le 26 mai, des milliers de manifestants sont venus gonfler les effectifs des défilés et rassemblements : 100 000 personnes ont été décomptées à Paris. Cette huitième journée de mobilisation conserve le même objectif : le retrait de la loi Travail.

« Pour discuter, il faut être deux », remarque Jean-Claude Mailly sur le plateau de BFM TV. Or, s'agissant de la loi Travail, la concertation et le dialogue ne figurent pas dans la boîte à outils du gouvernement, comme l'exige l'article L1 du Code du travail.

François Hollande n'a toujours pas répondu au courrier de l'intersyndicale qui demandait un rendez-vous à l'Élysée. Et les

propos du Premier ministre n'invitent guère à une ouverture de négociations.

Grèves et votations

Ce mutisme gouvernemental n'a cependant pas entamé la détermination des salariés contre le projet de loi. La semaine qui vient s'annonce très active : les cheminots et le secteur aérien seront à nouveau en assemblées générales. Et forts de cette dynamique, FO, la CGT, la FSU, Solidaires ainsi que les trois organisations étudiantes appellent à amplifier le mouvement. Sous quelles formes ? En multipliant grèves et assemblées générales dans toutes les professions. En organisant des votations dans les entreprises, les administrations et les lieux d'études. Et en s'organisant pour qu'à Paris, le 14 juin, la manifestation nationale fasse le plein. ▀

NADIA DJABALI

9 mars... 31 mars... 28 avril... 26 mai... **14 juin**

Toutes et tous pour le retrait du projet de loi Travail

Grève interprofessionnelle
MANIFESTATION NATIONALE
À PARIS
LE 14 JUIN

Depuis le début, FO a mis en garde le gouvernement contre son projet de loi Travail, qui **inverse la hiérarchie des normes** et conduira au dumping social et à une réduction de la couverture conventionnelle des salariés. D'autres points de ce projet, comme le recours au référendum, qui court-circuite les syndicats, ou encore sur la médecine du travail et les licenciements, ne sont pas acceptables.

Ce projet a été imposé en s'affranchissant du respect de l'article L1 du Code du travail qui oblige à une négociation sociale, puis sans débat à l'Assemblée nationale à coups de 49-3.

Trois mois de mobilisation, de manifestations et de grèves ont contraint le gouvernement à des reculs.

Si l'essentiel du projet demeure, il est clair qu'aujourd'hui **on peut gagner** pour rétablir le sens du progrès social et économique.

C'est pourquoi, FO avec six autres organisations de salariés et de jeunesse vous appellent à une journée nationale de grève interprofessionnelle avec une manifestation nationale à Paris le 14 juin.

FO
LA FORCE SYNDICALE

force-ouvriere

www.force-ouvriere.fr

force-ouvriere.fr

Ce tract FO est disponible sur la page dédiée à la campagne #LoiTravailFOditNON (www.force-ouvriere.fr/loitravail-foditnon).

Couacs et rappels à l'ordre jusqu'au sein du gouvernement

Si le président de la République et le Premier ministre s'obstinent à la fermeté sur le projet de loi Travail, les appels à la conciliation se multiplient au sein de la majorité. Le 25 mai, Bruno Le Roux, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, a proposé de réécrire l'article 2, qui acte l'inversion de la hiérarchie des normes. Le lendemain, le ministre de l'Économie Michel Sapin suggérait qu'il fallait « peut-être » toucher à l'article 2. Il s'est fait immédiatement recadrer par Manuel Valls. Le 27 mai, une cinquantaine de députés ont appelé François Hollande à « une sortie de crise ». Certains menacent d'une nouvelle motion de censure si le 49-3 était à nouveau utilisé en deuxième lecture à l'Assemblée. En direct du sommet du G7 au Japon, François Hollande n'a cependant pas donné de signe d'ouverture. ▀

C. J.



51% des salariés de la raffinerie de Grandpuits ont voté la grève jusqu'au 3 juin au moins.

SNCF

Le train de la grève ne s'arrête pas

Les cheminots entrent cette semaine en grève reconductible à l'appel cette fois de toutes les organisations syndicales (hormis la CFDT), et plus seulement de la fédération FO et de Sud Rail. Les fédérations CGT et UNSA ont finalement annoncé le 24 mai qu'elles appelaient aussi à une grève reconductible à partir du 31 mai. Les cheminots refusent le nivellement par le bas de leurs conditions de travail au travers d'une nouvelle réglementation minimale (décret socle présenté par le gouvernement en application de la réforme ferroviaire) que la nouvelle convention collective n'améliore même pas. Pour FO, ainsi que Sud Rail et la CGT, il s'agit de la même logique que celle de la loi Travail, d'où leur appel à se mobiliser aussi pour son retrait. ■ E. S.

d'assemblées générales « afin d'élaborer démocratiquement les modalités de développement de ce mouvement [...] jusqu'à la manifestation nationale du 14 juin », soulignant : « Nous devons rester vigilants face à toute tentative de division. » ■ E. S.

TRANSPORTS

« Les salariés subiraient cette loi pendant 30 ans »

Les 350 délégués au congrès de la Fédération FO des Transports et de la Logistique, réuni du 25 au 27 mai à Perpignan, ont lancé un appel à la grève dans les villes-hôtes de l'Euro de foot, si le projet de loi Travail n'est pas retiré d'ici le coup d'envoi du tournoi le 10 juin. « L'Euro pourrait en être perturbé [...] c'est-à-dire les transports urbains, les déchets, les transports de fonds, les routiers », a indiqué Patrice Clos, le secrétaire général FO de la fédération, à l'issue du congrès. La compétition dure un mois tandis que « les salariés subiraient cette loi Travail pendant trente ans. On a une force de frappe qui est capable de bloquer le pays économiquement, s'il faut l'utiliser, on l'utilisera », a-t-il expliqué. Les fédérations FO et CGT devaient se rencontrer le 30 mai afin de se coordonner en vue d'actions d'ici le 10 juin. ■ E. S.

SECTEUR PÉTROLIER

Le silence des raffineries

« D'habitude, on parcourt les sites avec des protections contre le bruit, raconte Jeff Vapillon, secrétaire FO de la raffinerie de Feyzin (Rhône). Aujourd'hui, tout est silencieux. C'est étrange. » Les sites de Donges et Feyzin ont voté la grève illimitée jusqu'au retrait de la loi Travail. Chez Ineos, Exxon et Total, quand les raffineries ne sont pas à l'arrêt elles ne procèdent plus aux expéditions, comme à La Mède ou à Fos-sur-Mer. Le site de Notre-Dame de Gravanchon est dans l'incapacité de produire, le dépôt de la CIM, au Havre, étant en grève. Avec le dépôt de Gargenville, également en grève, c'est 60 % de l'approvisionnement de la région parisienne qui est touché. Ces deux dépôts ravitaillent les aéroports parisiens. Effet boule de neige en perspective... ■ N. D.

/// L'entêtement gouvernemental, pourquoi?

une majorité de Français le conteste. Autrement dit, ce projet de loi est multiminoritaire. De fait, qui le soutient en l'état? Valls et Berger! Si l'on se pose deux minutes, une question s'impose alors : pourquoi un tel entêtement? Seules des raisons à caractère politique ou politicien peuvent l'expliquer, notamment la perspective de l'élection présidentielle de 2017 et les positionnements des uns et des autres. Bien entendu, au départ cela s'inscrit dans une logique européenne néolibérale, qui ne peut être soutenue syndicalement que par les syndicats d'accompagnement qui raisonnent en parts de marché. Nous, à FO, en toute liberté et indépendance, c'est le contenu du texte qui nous importe et ses répercussions sur les droits, la situation et la vie des salariés d'aujourd'hui et de demain. C'est pourquoi nous combattons ce projet. Alors, face à un tel entêtement, il n'y a pas d'autre solution que d'amplifier le mouvement, y compris par la grève, et, notamment, de venir en masse à Paris le 14 juin. ■

JEAN-CLAUDE MAILLY,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
@jcmailly sur Twitter



Le 26 mai, les cheminots de la gare Saint-Lazare sont venus en nombre au défilé parisien.

ÉLECTRICIENS ET GAZIERS

FO appelle à des assemblées générales pour développer le mouvement

Alors que la grève a été votée dans la totalité des 19 centrales nucléaires du pays le 26 mai, journée de mobilisation interprofessionnelle pour le retrait de la loi Travail, l'ensemble des délégués syndicaux centraux de la Fédération FO Énergie et Mines a déposé un préavis de grève pour tout le mois de juin, au-delà du nucléaire, dans l'ensemble de la branche. La fédération FO, qui tient son congrès du 30 mai au 3 juin, invite à la tenue